



Salariés inscrits dans la section COMMERCE

→ ÉLECTIONS PRUD'HOMALES
3 décembre 2008



La CFE-CGC... le "plus" syndical

défend votre qualité de vie,
votre pouvoir d'achat et vos droits



Votez pour votre avenir, votez pour les candidats CFE-CGC

Vous êtes salariés...

Mercredi 3 décembre, vous êtes appelés à élire vos conseillers prud'hommes, ces juges de terrain règlent les litiges individuels entre employeurs et salariés. Nos conseillers Prud'homaux sauront vous écouter et ils sauront vous défendre



→ VOTE PAR CORRESPONDANCE
Si vous ne souhaitez pas vous déplacer, vous pouvez voter par courrier à l'adresse indiquée sur votre carte électorale

VOTE PAR INTERNET
les Parisiens peuvent également voter par Internet : <https://www.vote.prudhommes.gouv.fr>



Grâce à sa connaissance du monde du travail et à son écoute des salariés inscrits dans la section commerce, la CFE-CGC propose des solutions concrètes, innovantes et saura les défendre...



Pouvoir d'achat

- Pour tous, un Grenelle des rémunérations et une remise à plat de la politique salariale
- Stop à la multiplication des prélèvements qui lèse les salariés



Conditions de travail

- Obtenir la reconnaissance du stress comme maladie (la CFE-CGC est l'organisation syndicale en pointe dans ce domaine)



Retraite

- Pérenniser la répartition comme fondement de notre système de retraite afin d'éviter le seul système de la capitalisation
- Renforcer le caractère contributif de la retraite
- Rechercher l'équilibre financier



Formation professionnelle

- Favoriser la formation à l'initiative du salarié
- Encourager la formation à tout âge et quelle que soit la formation initiale
- Obtenir la reconnaissance des compétences acquises dans l'entreprise par l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat



Egalité professionnelle

- Lutter contre les stéréotypes
- Combattre les préjugés qui empêchent les femmes d'accéder aux fonctions les plus hautes
- Obtenir l'égalité salariale entre les hommes et les femmes
- Mettre en place de véritables politiques d'égalité professionnelle dans les entreprises en application des lois en vigueur



Vie familiale

- Refus d'un forfait à 235 jours
- Réclamer une meilleure conciliation des temps de vie pour l'ensemble des salariés
- Se battre pour que la maternité et les congés parentaux d'éducation ne soient plus un frein dans les parcours professionnels



L'emploi pour tous

- Aider à l'insertion professionnelle des jeunes et maintenir les seniors et les handicapés dans l'emploi afin d'éviter les licenciements abusifs



Développement durable

- Demander la création d'une commission développement durable obligatoire dans les comités d'entreprise



Un syndicat, à votre service

- Réseau de professionnels sur tout le territoire, assistance juridique, assistance psychologique, assurance militants, mutuelle santé, association de consommateurs...

la CFE-CGC, toujours à l'écoute de vos besoins, vous accompagne au quotidien. Quelle que soit votre situation professionnelle, vous pouvez voter CFE-CGC

Pour en savoir plus : www.cfecgc.org